

Consultation publique sur la réussite éducative

L'atteinte de l'égalité passe par l'éducation

Mémoire présenté par le

Réseau
des Tables Régionales



de Groupes de Femmes
du Québec

www.reseautablesfemmes.qc.ca

Déposé le 14 novembre 2016

Table des matières

L'atteinte de l'égalité passe par l'éducation.....	1
Opter pour une analyse différenciée selon les sexes.....	3
Lutter contre la pauvreté et déconstruire les stéréotypes sexuels et sexistes.....	4
Le décrochage scolaire chez les filles.....	5
Une pluralité de perspectives de carrière et l'autonomie économique des femmes.....	7
Les difficultés anticipées au regard d'un retour aux études.....	9
Les concertations locales et régionales.....	10
Recommandations.....	11
L'accès à l'éducation est le principal levier d'émancipation des femmes.....	12
ANNEXES.....	13
Annexe 1.....	13
Annexe 2.....	14
Notes.....	15

L'atteinte de l'égalité passe par l'éducation

Pour chacun des trois axes soumis, des champs d'intervention et des pistes d'action sont proposés. Ceux-ci nous semblent pertinents, quoique nous ne les ayons pas étudiés un à un, le temps et les ressources manquant.

Cependant, nous voudrions proposer d'autres actions, plus transversales, afin de permettre 1 - **l'atteinte du plein potentiel pour tous, filles et garçons**, 2 - **un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite** et 3 - **la mobilisation des acteurs et des partenaires autour de la réussite**.

Notre désir de transversalité s'appuie sur les mesures énoncées dans la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de faits* (2011-2015), où le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) était nommé responsable d'au moins 12 mesures gouvernementales pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. (Voir annexe 1) La majorité de ces mesures s'inscrivaient sous l'orientation 1 *Pour la promotion de modèles et de comportements égalitaires*.

À ce jour, nous pouvons tirer quelques éléments de bilan. Le plan d'action prévoyait la diffusion d'une campagne de promotion des rapports égalitaires destinée au grand public, laquelle était prévue pour 2014-2015. À notre connaissance cette campagne n'a pas eu lieu.

Le plan d'action prévoyait de mettre en place chaque année, pour les élèves de l'éducation préscolaire jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire, des apprentissages en éducation à la sexualité de façon obligatoire. Il s'agissait d'une des mesures jugées prioritaires par les groupes de femmes. À preuve, depuis #AgressionsNonDénoncées, on a beaucoup entendu la nécessité d'offrir ces cours, de renseigner adéquatement les jeunes sur la notion de consentement. Des demandes en ce sens ont été reprises par la majorité des interlocuteurs lors des consultations sur le plan d'action en matière d'agressions sexuelles. D'abord prévus pour septembre 2012, ces cours ont fait l'objet d'un projet-pilote en 2015. Le contenu a été préparé sans que des groupes comme la Fédération du Québec pour le planning des naissances ou le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel n'y soient associés. Pourtant, ces groupes ont développé une expertise indéniable en cette matière. On prévoyait également que ce cours soit donné par des professeurs qui ne sont pas spécialisés en la matière et pas nécessairement à l'aise avec ces contenus. Cela fait partie des raisons pour lesquels ils ont été décriés par les syndicats d'enseignants. De plus, c'est un ajout à la tâche au moment où des coupes budgétaires sont imposées

aux établissements d'enseignement. La nouvelle stratégie contre les violences et l'exploitation sexuelle étant dévoilé, nous décrions l'absence d'une implantation permanente d'un cours d'éducation à la sexualité.

Alors qu'il y a les faits et croyances suivantes :

- L'école n'est pas valorisée dans certains milieux;
- L'école peut être traumatisante face à trop d'échecs et entraîner une baisse de l'estime de soi;
- Le découragement lorsque «raccrocher» veut dire repartir à zéro. Par exemples : reprendre le secondaire 1, franchir toutes les barrières du système;
- Les difficultés supplémentaires pour les cheffes de familles monoparentales;
- Le manque d'accès aux services de garde;
- Le manque d'accès aux transports collectifs;
- La réponse aux besoins de base est priorisée au détriment de la scolarisation.

Le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec croit que pour favoriser la réussite scolaire, il importeⁱ :

1. d'opter pour une analyse différenciée selon les sexes;
2. de lutter contre la pauvreté, de donner aux enfants et aux familles les conditions matérielles et psychologiques qui favorisent l'apprentissage;
3. de déconstruire les stéréotypes sexuels et sexistes;
4. de considérer les enjeux du décrochage scolaire chez les filles;
5. de permettre à tous les enfants de réaliser leur plein potentiel en leur apportant une pluralité de perspectives de carrière;
6. de favoriser l'autonomie économique des femmes;
7. de reconnaître les concertations locales et régionales existantes.

Opter pour une analyse différenciée selon les sexes.

Nous croyons que le ministère de l'Éducation doit inclure une analyse différenciée selon les sexes (ADS) afin de permettre à toutes les filles et les garçons du Québec d'atteindre leur plein potentiel.

« Pour que se poursuive la marche vers l'égalité de fait, le gouvernement se dote d'outils susceptibles de la faciliter et de bien ancrer cet objectif dans l'appareil de l'État...Au Québec, l'approche transversale se traduit par l'analyse différenciée selon les sexes... Elle consiste à s'assurer que les lois, les politiques, les programmes et les services publics dans leur ensemble aillent dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes ou n'y contreviennent pas. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.29 et 31

L'analyse différenciée selon les sexes permet de mieux comprendre les causes des inégalités vécues par les femmes et de développer des stratégies appropriées pour y remédier. L'analyse différenciée selon les sexes doit également tenir compte des inégalités existantes entre les femmes elles-mêmes et des autres systèmes d'oppression (âgisme, capacitisme, capitalisme, colonialisme, hétérosexisme, racisme notammentⁱⁱ) qui sont à l'origine de ces inégalités. Nous devons constater qu'actuellement le gouvernement québécois renie cet engagement en mettant de l'avant des politiques, surtout budgétaires, qui nuisent spécifiquement aux femmes.

Pour que l'analyse différenciée selon les sexes remplisse pleinement son rôle, elle doit solidement s'appuyer sur le fait qu'une discrimination systémique s'exerce envers les femmes et que l'on doit combler le fossé des inégalités vécues par ces dernières. Ainsi, les femmes voulant travailler dans le domaine de la construction font face à un milieu généralement hostile alors que les hommes qui veulent pratiquer un métier typiquement féminin (infirmier par exemple) sont accueillis à bras ouvert dans le milieu hospitalier. Ce serait une erreur de considérer certaines situations vécues par les hommes pouvant paraître « injustes » comme résultant d'une discrimination systémique et d'ainsi symétriser les conditions de vie des femmes et des hommes.

Lutter contre la pauvreté et déconstruire les stéréotypes sexuels et sexistes.

Nous croyons qu'avec une approche globale, les conditions de réussite seraient davantage réunies. La lutte à la pauvreté et aux stéréotypes sexistes et sexuels ne sont que deux exemples pour prévenir et sensibiliser afin de créer un contexte propice à l'apprentissage.

« [Les stéréotypes] influencent la vision qu'on a des femmes et des hommes, les stéréotypes ont aussi des effets sur l'intégrité physique et psychologique, sur l'exploitation sexuelle et la violence ainsi que sur le partage du pouvoir. [...] La promotion et l'éducation au regard des modèles et des comportements égalitaires représentent une solution à la division stéréotypée des rôles entre les femmes et les hommes. Cette solution doit être prise en charge par l'État et la société civile afin d'assurer l'établissement de l'égalité de fait, [...] »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.37-38

C'est par la socialisation que les garçons et les filles intègrent les valeurs, les normes et les règles dévolues à leur sexe, ce qui induit des stéréotypes sexuels et sexistes. Ces stéréotypes renforcent le pouvoir patriarcal et les discriminations envers les femmes en valorisant les caractéristiques et comportements généralement attribués aux hommes et en considérant ceux dévolus aux femmes comme étant inférieur. Les femmes racisées, les femmes en situation d'handicap, les femmes âgées, les lesbiennes, vivent le poids des normes sociales et des stéréotypes de façon spécifique du fait de l'intersection du sexisme avec d'autres systèmes d'oppression.ⁱⁱⁱ Encore aujourd'hui, on projette ainsi, même involontairement, des attentes spécifiques et différenciées sur les filles et les garçons, lesquelles influencent leurs choix, leurs préférences, leurs attitudes et leurs comportements en société. Cette socialisation s'effectue tant par le biais de la famille, de l'école et des pairs, que par les différents médiums de communications, qui renvoient souvent des images stéréotypées des sexes.

Quelques faits :

- Les emplois traditionnellement féminins sont généralement moins reconnus socialement et considérés moins prestigieux.
- 280 des 520 groupes de professions sont non traditionnels pour les femmes, celles-ci y sont présentes à moins de 33 %.^{iv}
- 70 % des adolescentes font des efforts répétés pour maigrir ou contrôler leur poids et le tiers des petites filles de 9 ans ont déjà tenté de perdre du poids.

- L'omniprésence de stéréotypes féminins aux critères physiques inatteignables a des conséquences néfastes sur le bien-être des femmes.^v
- Les publicités sexistes qui présentent le corps des femmes comme des objets pour mousser la vente d'un produit, en plus d'entretenir l'inégalité des rapports sociaux de sexe, ont des impacts considérables sur l'estime de soi, l'image corporelle et la sexualité des femmes.^{vi}

La déconstruction des stéréotypes sexuels et sexistes se doit donc d'être un travail collectif afin d'assurer un avenir égalitaire pour toutes les femmes.

Pour y arriver, nous suggérons fortement au MEES de consulter cet outil créé par le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches : *Dans les pas de Léa et Léo vers l'égalité : Outil de sensibilisation pour les écoles primaires et secondaires*

Le décrochage scolaire chez les filles

Les causes du décrochage scolaire et les conséquences ne sont pas les mêmes chez les filles et chez les garçons, ce qui implique que l'intervention auprès de ces deux groupes doit se faire en adéquation avec leur réalité respective. Le décrochage scolaire est une problématique multidimensionnelle, toutefois l'origine sociale demeure le premier facteur agissant sur la réussite ou l'échec scolaire^{vii}. Plusieurs études montrent en ce sens que les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés sont les plus susceptibles de décrocher ou d'abandonner leurs études secondaires^{viii}.

Si c'est réellement la réussite scolaire qui est au cœur des revendications des personnes qui trouvent le taux de décrochage des garçons alarmant, travaillons sur les véritables causes du décrochage scolaire et ne laissons pas la question du décrochage scolaire au féminin dans l'ombre. Car n'oublions pas que les filles ont été sous-scolarisées jusqu'à très récemment (et c'est encore le cas d'une majorité de filles dans le monde) et personne ne s'en inquiétait, outre les principales concernées! D'ailleurs toutes les études le confirment, les conséquences du décrochage scolaire sont beaucoup plus durables et dommageables chez les filles^{ix}. Il est temps de s'en préoccuper et de rétablir les faits, pour une meilleure réussite scolaire pour toutes et tous.^x

À long terme, le décrochage scolaire a des effets plus importants sur leur parcours socio-économique en regard de celui des garçons :

- Premièrement, globalement, le taux d'emploi des femmes est moindre et les revenus de celles-ci sont moins élevés. Les femmes sans diplôme ont moins de chances d'obtenir un emploi que les hommes, et lorsqu'elles en occupent un, leurs revenus sont moindres que ceux des hommes sans diplôme. En 2014, la rémunération annuelle des femmes sans diplôme d'études secondaire est de 22 000 \$ en moyenne alors qu'elle est de 35 000 \$ pour les hommes ;
- Deuxièmement, le risque de pauvreté est plus élevé pour les femmes sans diplôme ;
- Troisièmement, les femmes doivent obtenir un diplôme supplémentaire pour obtenir un revenu équivalent à celui des hommes.

Autre élément d'importance, le décrochage des filles et des garçons est en partie lié à la sous-scolarisation des mères. Le décrochage des filles a aussi une incidence directe sur celui de leurs enfants, puisqu'au regard des faits, c'est encore majoritairement les femmes qui effectuent l'aide aux devoirs.

En ce qui concerne les statistiques de décrochage scolaire, les recherches récentes démontrent que les garçons de milieux favorisés décrochent moins que les filles de milieux défavorisés. L'écart du taux de réussite entre les garçons de milieux défavorisés et ceux de milieux favorisés est plus grand que celui entre les filles et les garçons. **L'origine sociale a donc plus de poids que le sexe sur le décrochage scolaire.**

Des recherches réalisées dans plusieurs pays montrent également que les chances de réussite scolaire s'améliorent quand on diminue les références aux stéréotypes sexuels chez les jeunes. **En effet, les élèves qui adhèrent le plus aux rôles sociaux de sexe sont ceux qui décrochent le plus.**

De plus, la résistance aux stéréotypes sexuels est corrélée à la scolarisation des parents : plus les parents ont un niveau d'études élevé, moins les enfants – filles ou garçons – adhèrent aux stéréotypes sexuels. On peut remarquer cependant que les garçons qui ont des parents moyennement ou peu scolarisés adhèrent plus largement aux stéréotypes sexuels que les filles dans la même situation.

Il est également important de dire que l'adhésion aux stéréotypes de sexe ont une également une influence sur le choix de carrière des filles et des garçons.

Au-delà des statistiques, les facteurs de décrochage scolaire pour les filles sont préoccupants et les répercussions de leur manque de diplomation se font sentir tout au

long de leur vie. Il importe de tenir compte des obstacles qui freinent la réussite des filles et minent leurs perspectives d'avenir. Il faut s'en préoccuper et trouver des solutions adaptées à leurs réalités^{xi}.

Au regard de ces faits, il nous apparaît donc important de s'attaquer au problème de décrochage scolaire de façon transversale.

Nous vous invitons à consulter le guide *Persévérer dans l'égalité*.

Une pluralité de perspectives de carrière et l'autonomie économique des femmes

Dans la dernière politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de faits*, le gouvernement du Québec mentionnait que pour améliorer l'autonomie économique des femmes, il importe de diversifier leurs choix de formation, d'encourager la persévérance scolaire, de soutenir les entrepreneures ainsi que de faire des gestes pour améliorer la sécurité économique des femmes tout au long du parcours de vie. (Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2015)

Or, dans les faits, le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est pas accompagné d'une diversification des choix professionnels. «Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte qu'une ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes perdure^{xii}». Les cinq professions pratiquées par le plus grand nombre de femmes sont : vendeuses, secrétaires, caissières, éducatrices et enseignantes. De fait, peu de femmes accèdent aux professions traditionnellement masculines, professions qui sont généralement mieux rémunérées que les professions traditionnellement féminines.

De plus, bien que les formations disponibles dans nos régions soient variées et accessibles, les filles et les femmes continuent de se diriger vers des formations qui ne sont pas en adéquation avec les besoins du marché. En effet, les emplois les plus rémunérés et valorisant se retrouvent davantage vers les secteurs considérés comme traditionnellement masculins alors que les filles se dirigent toujours vers des secteurs d'emplois féminins où il y a plus d'emplois à temps partiel et moins recherché, ce qui les place souvent dans des situations de précarité financière^{xiii}. Cette réalité est en concordance avec les créneaux de développement de la région.

Les hommes n'ont pas à se rendre au grade universitaire pour accéder à de bons revenus. En effet, les emplois rémunérateurs dans une région ressource comme l'Abitibi-Témiscamingue ou la Jamésie sont souvent occupés par des hommes ayant reçu une instruction moindre. Plusieurs hommes de plus de 45 ans se voient accorder des emplois dans les mines par exemple du seul fait qu'ils ont acquis une habileté et sans détenir de diplôme. En contrepartie, les femmes désirant un revenu similaire à celui gagné en forêts ou dans les mines doivent acquérir une formation plus élevée pour travailler dans ces secteurs.

Notons que les organismes communautaires peuvent servir de tremplin pour inciter les filles et les femmes à retourner aux études pour avoir accès à des meilleurs emplois.

Comme mesure concrète, nous souhaitons que le gouvernement rétablisse le volet régional du concours **Chapeau, les Filles**. Ce concours, qui vise à inciter les filles et les femmes à faire des choix de carrière non stéréotypés et à élargir leurs choix de formation et de carrière, permet aussi d'encourager la persévérance scolaire en récompensant leurs efforts. En effet, pour celles qui se sont inscrites dans une formation ou elles minoritaires au sein d'un groupe à prédominance masculine, un tel type d'encouragement vient signifier que l'on reconnaît les difficultés reliées à leur condition dans leur parcours scolaire et qu'elles y ont leur place, que l'on reconnaît que l'égalité est une valeur prioritaire dans notre société et que des efforts sont déployés pour y parvenir.

Malheureusement en 2015, le gouvernement a choisi d'abolir le volet régional de ce concours. Comment justifier cela, si l'on considère les faits ?

Prenons l'exemple de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En 2014, dernière année du volet régional, 16 prix, d'une valeur totale de 8 000 \$, ont été remis dans cette région. La moitié de cette somme était financée par le milieu. Ces prix étaient offerts par des partenaires régionaux, notamment des commissions scolaires et la conférence régionale des élus. Malheureusement, ces partenaires ont eux-mêmes été amputés d'une partie de leur budget ou carrément abolis. On estime cette coupure, pour tout le Québec, à environ 64 000 \$. C'est dire qu'on a aboli cette importante initiative en persévérance scolaire et en diversification professionnelle pour des économies de bout de chandelle. Dans les deux dernières éditions, aucune fille de la région n'a reçu de prix au volet national.

Dans le 3^e axe d'intervention, nous souhaitons que les acteurs et les partenaires soient mobilisés autour de la réussite scolaire et que l'éducation soit valorisée socialement : tel était l'un des effets du défunt Concours Chapeau, les Filles, volet régional.

En février 2015, l'ancien ministre de l'Éducation, M. Bolduc, a affirmé que les concours régionaux étaient annulés en raison de l'abolition récente des directions régionales du ministère de l'Éducation et qu'il ne s'agissait que d'une « *suspension temporaire* »^{xiv}, nous attendons donc son rétablissement dès cette année.

Nous croyons qu'il est notamment du ressort du ministère de l'Éducation d'investir dans différents moyens afin de mettre en place des mesures valorisant les métiers à prédominance masculine, afin que tous les jeunes du Québec y aient accès et se sentent outillés pour faire face aux défis qui y sont liés.

Les difficultés anticipées au regard d'un retour aux études

Lorsque les femmes sont déjà fragilisées économiquement parlant, les obstacles sont nombreux pour l'accès à la formation. En plus du manque de ressources financières pour celles qui détiennent un emploi précaire, ou d'accès à un transport, l'une des premières raisons invoquées par des décrocheuses ayant des enfants est l'articulation famille-études. En effet, nombre d'entre elles appréhendent la conciliation des deux sphères d'activité, car elles sont les principales responsables de l'organisation familiale, des soins aux enfants et des tâches domestiques. Les femmes vivant en couple rappellent la division sexuelle du travail qui caractérise leur mode de vie et l'organisation du quotidien. Cette division semble un enjeu majeur dans leur décision et dans leur motivation à effectuer un retour aux études^{xv}.

Présentement, l'aide financière accordée dans le cadre du programme de prêts et bourses ne suffit pas à couvrir les frais de subsistance. En plus des frais reliés à la garde d'enfant, les étudiant(e)s responsables de famille monoparentale vivent des situations particulières en regard d'autres postes de dépenses. Au chapitre du logement, par exemple, les montants que doivent déboursier ces étudiant(e)s sont nettement supérieurs à ceux qui n'ont pas d'enfants à charge. Contrairement à un étudiant sans enfant, celui qui a des responsabilités familiales peut difficilement choisir de partager un logement avec d'autres personnes (et encore moins demeurer sur un campus étudiant), ce qui augmente nécessairement ses dépenses en terme de loyer, de téléphone, de chauffage, d'électricité entre autres.

Les concertations locales et régionales

Pour qu'une école soit ouverte sur sa communauté, la mobilisation des acteurs et des partenaires doit passer par une reconnaissance des concertations locales et régionales existantes. Des projets novateurs et structurants ont ainsi fait leurs preuves

Tous les outils et propos sont tirés d'ouvrages réalisés par les Tables régionales de groupes de femmes, notamment les avis régionaux sur la pauvreté réalisés en 2012. Une expertise à prendre en considération dans les concertations locales et régionales pour de réelles actions concertées menant à l'égalité des chances pour toutes les filles et tous les garçons au Québec!

Recommandations

Le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec propose au MEES qu'au terme de ses consultations régionales, soit prises en considération les recommandations suivantes afin d'encourager la poursuite des études chez les jeunes filles par le biais de :

1. La réintégration des cours d'éducation sexuelle dans les écoles et que ceux-ci soient dispensés par des ressources spécialisées;
2. L'analyse différenciée selon les sexes lorsque l'on aborde les questions toute initiative en ce sens;
3. La valorisation de la réussite éducative des filles et des garçons par l'utilisation d'une approche adaptée à leurs réalités sociales;
4. La prévention de la formation et l'intériorisation des stéréotypes sexuels;
5. La promotion de rapports égalitaires;
6. Une préoccupation accrue par les instances concernées pour le décrochage scolaire des filles;
7. La prévention du décrochage scolaire en ayant plus d'éducateurs ou d'éducatrices spécialisées;
8. La cible des milieux défavorisés où les parents sont moins scolarisés, les jeunes, filles et garçons, ont des taux de décrochage scolaire élevés;
9. La mise en place et l'accès gratuit aux programmes de formation à proximité, aux services de garde, au transport collectif tout en assurant qu'elles peuvent économiquement répondre aux besoins vitaux d'elles-mêmes et de leurs enfants; (GÎM)
10. La multiplication des programmes Ma place au soleil pour jeunes parents de 25 ans et moins qui veulent terminer leur secondaire;
11. Une meilleure diffusion des programmes auprès des femmes et des ressources pour les femmes;
12. La promotion de choix de carrières intéressants et diversifiés auprès des filles et des jeunes femmes;
13. Le rétablissement du volet régional du programme *Chapeau les filles!*;
14. La promotion de l'autonomie chez les jeunes femmes, pour que la dépendance à un conjoint ne devienne pas la solution à leurs problèmes;
15. L'offre de programmes de formation professionnelle bien adaptés aux femmes et les accompagner dans leurs démarches pour améliorer leur situation^{xvi};
16. L'amélioration des connaissances et des compétences par des formations qualifiantes et également par de la formation continue.

17. Le financement adéquat des organismes qui offrent des services spécialisés en employabilité des femmes dans toutes les régions.

L'accès à l'éducation est le principal levier d'émancipation des femmes.

Il importe de mettre en place des mesures afin que chaque fille et garçon de la société québécoise aient les conditions réunies qui leur assureront une égalité des chances dans le milieu de l'éducation.

À la lumière de ces informations, nous souhaitons pouvoir jeter un regard éclairé afin d'optimiser les actions en matière de réussite éducative au Québec.

Les recommandations mentionnées ci-haut ne sont que la pointe de l'iceberg et nous devons agir rapidement en que société afin d'atteindre l'égalité pour toutes et tous.

ANNEXES

Annexe 1

Les mesures dont est responsable le MEES dans le plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2011-2015)^{xvii}:

- Numéro 2 : Tenir des rencontres de sensibilisation auprès de représentantes et de représentants du milieu scolaire en matière de stéréotypes sexuels.
- Numéro 3 : Diffuser, auprès du personnel des écoles primaires et secondaires, un outil ayant pour objet la sensibilisation aux stéréotypes.
- Numéro 4 : Mettre à la disposition des spécialistes et des personnes-ressources un répertoire de ressources culture-éducation exempt de stéréotypes sexuels et sexistes.
- Numéro 5 : Distribuer des outils destinés aux parents, en vue de les sensibiliser aux rapports égalitaires.
- Numéro 6 : Soutenir l'amélioration des pratiques des établissements d'enseignement supérieur en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- Numéro 7 : S'assurer que le matériel didactique diffusé dans les écoles est exempt de stéréotypes et fait la promotion des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.
- Numéro 10 : Mettre en place chaque année, pour les élèves de l'éducation préscolaire jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire, des apprentissages en éducation à la sexualité de façon obligatoire.
- Numéro 11 : Assurer la formation du personnel scolaire et des partenaires au sujet de l'éducation à la sexualité.
- Numéro 20 : Favoriser la concertation en matière d'accès des femmes aux métiers non traditionnels et de mixité dans les professions.
- Numéro 21 : Continuer à organiser le concours *Chapeau, les filles!* et son volet *Excellence Science* et à soutenir les activités connexes.
- Numéro 25 : Soutenir la réussite et la persévérance scolaire des jeunes parents qui sont aux études, principalement des jeunes mères, par l'entremise de l'approche «Ma place au soleil»

Annexe 2



NOS MEMBRES

- Région 01 Bas-Saint-Laurent**
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-St-Laurent
- Région 02 Saguenay – Lac Saint-Jean**
RÉCIF – 02
- Région 03 Capitale-Nationale**
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf, Québec et Charlevoix)
- Région 04 Mauricie**
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
- Région 05 Estrie**
ConcertAction Femmes Estrie
- Région 06 Montréal**
Table des groupes de femmes de Montréal
- Région 07 Outaouais**
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)
- Région 08 Abitibi – Témiscamingue**
Regroupement de femmes de l'Abitibi- Témiscamingue
- Région 09 Côte-Nord**
Regroupement des femmes de la Côte-Nord
- Région 10 Nord-du-Québec**
Comité condition féminine Baie-James
- Région 11 Gaspésie Îles-de-la-Madeleine**
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- Région 12 Chaudière – Appalaches**
Réseau des groupes de femmes de Chaudière –Appalaches
- Région 13 Laval**
Table de concertation de Laval en condition féminine
- Région 14 Lanaudière**
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière
- Région 15 Laurentides**
Réseau des femmes des Laurentides
- Région 16 Montérégie**
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
- Région 17 Centre du Québec**
Table de concertation du mouvement des femmes – Centre du Québec

Notes

ⁱ Surprenant, Marie-Ève Surprenant. *Manuel de résistance féministe*, Éditions du Remue-Ménage, 2015, p. 124

ⁱⁱ Pour bien comprendre la nature de ces systèmes d’oppression, consultez le glossaire produit par les États généraux de l’action et de l’analyse féministes, septembre 2013 <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/glossaire>

ⁱⁱⁱ [http:// http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/Cahier-du-Forum-complet.pdf](http://http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/Cahier-du-Forum-complet.pdf) p.68

^{iv} <http://cameo-outaouais.ca/>

^v <http://www.zerocliche.com/>

^{vi} <http://www.cncps.org/>

^{vii} Avis – *Les femmes et la pauvreté dans la Chaudière-Appalaches*, Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches. Mars 2012. Déposé dans le cadre des plans régionaux pour la solidarité et l’inclusion sociale (PAGSIS)

^{viii} Les conséquences du décrochage scolaire chez les filles, une étude exploratoire. La Fédération autonome de l’enseignement, en collaboration avec Relais-femmes, mars 2012

^{ix} Voir FÉDÉRATION AUTONOME DE L’ENSEIGNEMENT et RELAIS-FEMMES. *Le décrochage scolaire des filles : la possibilité d’agir, la nécessité de le faire!*, Rapport d’analyse de l’étude exploratoire «Les conséquence du décrochage scolaire des filles», 2015. Ainsi que RABY, Julie. *Raccrocher de toutes ses forces! Analyse exploratoire du décrochage et du raccrochage scolaire des femmes du Centre-du-Québec*, Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec, 2015.

^x Surpenant, *op.cit.*, p.124

^{xi} *Ibid.*

^{xii} Conseil du statut de la femme, *Portrait statistique Égalité Femmes/hommes. Où en sommes-nous dans les Laurentides*, 2010, p.17.

^{xiii} Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches, *op.cit.*

^{xiv} <http://www.ledevoir.com/societe/education/432141/programme-chapeau-les-filles-bolduc-suspend-les-concours-regionaux>

^{xv} Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches, *op.cit.*

^{xvi} À ce titre, les ressources en employabilité pour femmes offrent d’excellents services pour soutenir et outiller les femmes dans leur cheminement de formation et d’emploi.

^{xvii}^{xvii} http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique/Plan_d_action__complet__2011-06-13.pdf Consulté le 1er novembre 2016.

Un merci tout spécial à la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles pour son aide dans la rédaction de ce mémoire!